

Leudelange, le 10/09/2026

Déclaration d'engagement RSE

Version 2.0 · document public

OBJECTIF

La présente déclaration témoigne de notre volonté de promouvoir une démarche responsable sur les plans économique, social, éthique et environnemental.

RÉGLEMENTATION ET PRINCIPES

Par la signature de la présente déclaration FDLV Luxembourg SA s'engage volontairement à respecter et à agir en conformité avec les dispositions internationales, européennes et nationales en vigueur et notamment avec :

- Les principes établis par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en matière de droits humains,
- Les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui définissent les principes et les droits minimaux au travail, ainsi que les principes nationaux en matière de conditions de travail et de santé et sécurité de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM), et,
- Les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) relatifs à la conduite responsable des entreprises.

DROITS DE L'HOMME ET DES TRAVAILLEURS

FDLV Luxembourg SA contribue de façon proactive à la lutte contre :

- Toute forme de travail illégal,
- Toute forme de travail forcé,
- Le travail des enfants, et
- Toute forme de discrimination en matière d'accès à l'emploi par rapport au genre, race, religion, âge, handicap, orientation sexuelle, opinion politique, nationalité, origine sociale ou ethnique.

FDLV Luxembourg SA applique et fait appliquer les valeurs/principes suivants :

- Le respect des conditions de travail telles qu'énoncées par les conventions précitées,
- Le respect de toute disposition légale applicable en matière de durée maximale du travail et de rémunération des heures supplémentaires,
- Le respect des dispositions légales applicables en matière de salaire minimum,
- Le respect de la liberté d'association et le droit de négociation collective.

ENVIRONNEMENT

FDLV Luxembourg SA met en place, développe et encourage des politiques de réduction d'impact environnemental.

FDLV Luxembourg SA s'engage ainsi notamment à :

- Informer et former son personnel aux écogestes et à l'utilisation d'équipements et de produits écoresponsables,
- Promouvoir dès que cela est possible l'acquisition de véhicules avec empreinte carbone réduite pour satisfaire le besoin des transports de personnes et chercher à gérer généralement de façon écoresponsable tous les déplacements de ses salariés
- Lors de l'achat d'équipement ou de leur renouvellement, prendre en compte des critères de réparabilité et de consommation d'énergie,
- Minimiser et trier les déchets, et interdire les rejets d'eaux nocifs dans les canalisations,
- Soutenir systématiquement des solutions d'économie circulaire (réduction, réutilisation, recyclage, réparation),
- Proposer, dans la mesure du possible, des produits/solutions écoresponsables (sans émissions de CO2 et sans substances toxiques).

SOCIAL

FDLV Luxembourg SA assure la qualité de l'emploi, le développement professionnel et l'apprentissage continu de ses salariés.

FDLV Luxembourg SA s'engage ainsi notamment à :

- Former ses salariés de manière continue dans divers domaines,
- Former les jeunes,
- Privilégier les contrats à durée indéterminée,
- Intégrer, dans la mesure du possible, les personnes en situation de handicap ou de reclassement dans l'emploi.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

FDLV Luxembourg SA applique les meilleures exigences en matière de santé et de sécurité au travail. À cet effet, FDLV Luxembourg SA veille notamment à ce que ses activités ne nuisent pas à la santé et à la sécurité de son personnel ainsi que celle de la population et des utilisateurs de ses services.

FDLV Luxembourg SA met tout en œuvre afin de réduire le risque d'accidents corporels et de limiter autant que possible les activités impliquant un risque pour la santé (renouvellement fréquent du matériel et optimisation).

FDLV Luxembourg SA s'engage à sensibiliser et former ses salariés aux enjeux de santé et de sécurité du métier et à sélectionner des fournisseurs et sous-traitants respectant les principes édictés ci-dessus.

ÉTHIQUE

FDLV Luxembourg SA exerce ses activités commerciales avec intégrité. Elle s'interdit et lutte contre les pratiques telles que conflits d'intérêts, corruption, blanchiment d'argent, violation du droit de propriété intellectuelle.

ÉCONOMIE LOCALE

FDLV Luxembourg SA tente de soutenir l'économie locale, dans la mesure du possible, par le biais :

- D'un soutien direct à l'emploi local (Luxembourg et Grande Région),
- De choix d'achat et d'approvisionnement auprès de producteurs/revendeurs locaux (Luxembourg et Grande Région).

ENGAGEMENTS PUBLICS ET RECONNAISSANCES

FDLV Luxembourg SA inscrit les engagements ci-dessus dans des démarches publiques, dont le respect est vérifié par des tiers :

Label ESR — Entreprise Socialement Responsable	Décerné par l'Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises (INDR) le 19 août 2024, après évaluation du 18/06/2024 et vérification les 13 et 16/08/2024. Valable trois ans sous réserve du respect des critères vérifiés.
Label Responsibility Europe	Décerné par Responsibility Europe ASBL en 2024. Il reconnaît la démarche attestée par le label ESR, et sa validité est liée à celle de ce dernier.
Pacte national Entreprises et Droits de l'Homme	Signé en 2024. Le rapport 2024 a été remis en février 2025 et a fait l'objet d'une vérification externe.
Délégation du personnel	Deux délégués du personnel sont en fonction et figurent à l'organigramme de la société, ce qui donne effet à l'engagement de respect de la liberté d'association énoncé ci-dessus.

SIGNATURE

Pour FDLV Luxembourg SA, dont le siège social est établi 2-4, rue du Château d'Eau, L-3364 Leudelange, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B129071.

Frédéric Dezitter, administrateur délégué

Signature : à apposer avant publication

SUIVI DE CETTE DÉCLARATION

Cette déclaration est publique. Dès sa signature, elle est publiée sur le site de la société et affichée dans ses locaux.

Elle est revue chaque année, et à chaque changement significatif de l'activité ou du cadre légal. Toute question ou observation relative à son contenu peut être adressée au coordinateur RSE de la société.

HISTORIQUE DES VERSIONS

Version	Date	Ce qui change
1.0	05/06/2024	Déclaration d'origine, signée numériquement par le dirigeant le 05/06/2024 à 10:19. Elle reste la pièce qui établit l'engagement à cette date et n'est pas modifiée.
2.0	10/09/2026	Version publiable. Les huit sections d'engagement sont reprises mot pour mot. Le pied de page ne porte plus la mention « confidentiel » — inconciliable avec une publication — et porte la dénomination exacte de la société, la version 1.0 écrivant « FDLV SA » qui n'est pas la raison sociale. Le signataire est nommé dans sa qualité statutaire d'administrateur délégué là où la version 1.0 écrivait « La Direction ». Le label ESR, le Pacte national et la délégation du personnel rejoignent le texte. Une faute d'accord est corrigée à la section Éthique, sans changer l'engagement.